FRC 21656

Case FRC 21472

DOLÉANCES ET SUPPLICATIONS AU ROI,

Apportées exprès, & préſentées à SA MAJESTÉ le 26 Avril 1789, par *Pierre Loire*, Payſan, ancien Chaux-Fournier de la Paroiſſe de Fienne en Boulonnois.

LOUIS SEIZE, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : Que toute bénédiction vous ſoit donnée.

Pardon, SIRE, s'il vous plaît, de la hardieſſe que je prends, ayant fait tout mon poſſible pour développer ma penſée à vous

THE NEWBERRY LIBRARY

produire des fonds, & c'eſt par l'effet d'un amour juré. Cela ſera tout mon bonheur & ma joie que de pouvoir réuſſir. Je ne peux vous exprimer, SIRE, le zèle & l'amour que je vous dois & que je vous portons, moi, & tout votre petit peuple. Tous tant que nous ſommes, nous vous défendrons, SIRE, de tout notre pouvoir contre tout & tous, & nous ſommes prêts à tout ce qui en dépendra.

Mais craignant ne point être aſſez éclairé pour ſatisfaire à vos demandes, votre petit peuple, SIRE, deſire de connoître ce que vous attendez de nous. De grâce ne nous épargnez point à nous en inſtruire & daignez nous en donner une lumiere, & que nous puiſſions vous mettre au comble de votre joie & deſir qui ſera auſſi le notre, ſi nous y pouvons parvenir.

Croyez, SIRE, que nous vous regardons & que nous vous regarderons toujours pour notre ſouverain Maître, notre grand Roi, & notre bon Père; & de grâce regardez nous pour vos petits & fidèles enfans, & ayez pitié

de nous. Nous avons grand beſoin de votre grand ſecours. Nous ſommes très-aſſurés de votre tendreſſe que vous daignez avoir pour nous, votre petit peuple, & que vous ne cherchez qu'à nous donner la vie & notre pain quotidien. Auſſi nous, d'un amour juré, nous voulons y correſpondre de tout notre cœur & de toute notre force, & de tout notre petit pouvoir, & nous ferons tous nos poſſibles à vous produire des fonds pour refaire & gouverner votre Royaume ſelon votre bon plaiſir, & nous faire jouir de vos grandes amours & tendreſſes pour nous. Nous ne pouvons mieux que de vous exprimer nos ſentimens, & vous prier de nous faire la grâce que de nous pardonner, ſi nous vous offenſons par cette liberté. Car nous vous voulons trop de bien, SIRE, & nous ne pécherions que par ignorance. Cela eſt vrai.

Forêts & Communes.

Premierement, SIRE, permettez que deſſus vos forêts, vous pouvez tirer un qua-

trieme & plus, de plus que vous n'en tirez par chaque année. Vous ne faites que faire couper ſoixante-quinze meſures, (terme de nos endroits) dans la forêt de Guines, qui eſt une de vos plus petites forêts, & cela ne vous produit que trente-ſix mille livres. Permettez, SIRE, s'il vous plaît, que vous en pouvez tirer quarante huit mille, & la choſe eſt véridique. Permettez, SIRE, s'il vous plaît, qu'au lieu que d'en faire couper ſoixante-quinze meſures tous les vingt-quatre ans, ordonner que l'on en coupe cent meſures par chaque année, & qu'au lieu de vingt-quatre ans, que l'on coupe tous les dix huit ans. Par ce moyen vous trouverez, notre bon Roi, vos douze mille liv. de plus par chaque année, ſeulement ſur cette petite forêt de Guines. Ainſi à proportion deſſus vos grandes forêts. Voyez quelles ſommes que cela vous produira par chaque année de plus.

Je comprends, SIRE, que vos Meſſieurs les Maîtres des eaux & forêts pourroient vous faire naître le contraire, de crainte de reproches pour ne point avoir donné avis

à Sa Majeſté d'un bien perdu depuis un ſi grand longtemps. Ils pourront ajouter que la coupe ne ſera point d'une ſi grande valeur à dix-huit ans, qu'à vingt-quatre. Je vous ferai, SIRE, connoître le contraire, attendu que depuis dix-huit juſqu'à vingt-quatre les arbres groſſiſſent encore très-peu; mais auſſi par la deſtruction qu'il s'y fait dans le courant des ſix ans, cela diminue bien la valeur & au-de-là. Ainſi prévoyez, SIRE, s'il vous plaît, que trois moyennes branches en vaudront bien une groſſe; par le même ſujet, cela reviendra donc à la même valeur; & cela eſt juſte.

Je prévois, SIRE, que vous pouvez tirer une ſomme encore ſur vos forêts & faire en même tems le bien-être des rivains de vos forêts & encore de tout votre peuple. Vous pourriez faire tomber la cherté des beſtiaux qui fait la cherté du beurre, & qui fait auſſi la cherté de la viande & la cherté des ſouliers. Il y a d'abord le manquement de cuir & puis enſuite les droits qu'il vous a plu d'impoſer. Tout cela, à la vérité, y

contribue ; mais, SIRE, qu'il vous plaise d'écouter nos prières & nous vous demandons en grâce un petit moment d'attention.

Considérez que nos Messieurs vous font naître qu'en faisant une somme pour les pauvres des Paroisses, ils doivent s'emparer de leurs communes, pour les défricher, soi-disant : ils font croire à Sa Majesté que c'est pour soulager les pauvres. Tout au contraire, SIRE, ces Messieurs font leur profit & leur bien-être ; & ils ne parviennent qu'à altérer le pauvre & affoiblir le pays, & cela est vrai, mais cela ne convient pas du tout.

Avant ceci un grand nombre de menu peuple avions des bestiaux, ayant de quoi les herber. Aujourd'hui n'ayant aucun endroit pour les envoyer paître, l'on a tous été obligés que de les vendre, & par ce moyen le pays se trouve denuté de bestiaux. Par surcroit de malheurs pour le pauvre, c'est qu'autrefois l'on avoit le pouvoir de faire paître les bestiaux tout le long des hayes & des forrières, & même dans les forêts, & qu'à présent le fermier & le propriétaire se sont

emparés de tout. Les gardes de forêts ne veulent plus souffrir aucun des autres beſtiaux dans vos forêts, ſoi-diſant qu'ils n'ont point de trop pour les leurs. Cependant, SIRE, ce ne ſeroit qu'un grand bien pour les forêts, attendu que ces beſtiaux mangeroient toutes les ronces & les mauvaiſes herbes. Elles couvrent tous les jeunes bois & les empêchent de produire. C'eſt un grand dommage à la forêt, & cela eſt clair.

Pour ce qui concerne la cherté du beurre, de la viande & des ſouliers, en voici une preuve. Etant preſque ſans beſtiaux dans le pays, on ne peut avoir ni beurre, ni cuir. On ne peut pas toujours s'en paſſer. Cela eſt plus cher, & cela ne convient pas.

Maintenant pour remédier à tout cela, permettez, s'il vous plaît, SIRE, que l'on peuve mettre les beſtiaux dans vos forêts & que l'on vous paye ſix livres par année pour chaque bétail qu'on y menera. Vous ferez, SIRE, le bien-être de vos petits peuples, & cela vous procurera encore une grande ſomme par chaque forêt, & ſans vous porter aucun

dommage. Par ce moyen plusieurs petits peuples auroient une vache, les autres deux, en ayant de quoi les herber; par ce moyen, un an après, chacun aura le double. Cela fera que le pays se trouvera multiplié. Par la même raison que beaucoup de bestiaux, beaucoup de beurre. Cela fera que les marchés se trouveront remplis, & qu'au lieu de payer quinze sols de la livre de beurre, l'on n'en payeroit que dix, & cela soulageroit beaucoup votre peuple, SIRE, & cela est juste.

Si vous prenez cela en gré, SIRE, & que vous me trouvez bon pour exercer cette commission à votre bon gré, j'oserai m'en charger. Il n'y aura ni tort ni grâce pour personne. Je vous envoyerai, SIRE, la liste des bestiaux paroisse par paroisse, & le montant de la somme tous les ans, ou tous les six mois, comme Sa Majesté voudra l'approuver par son Ordonnance.

Pour éviter aux reproches & ne porter aucun dommage à vos forêts, voici, SIRE, ce que je vous conseillerois d'ordonner. Il seroit à propos de ne laisser entrer les bes-

tiaux dans les forêts que depuis le taillis de six ans, jusqu'à la derniere coupe, à commencer au premier Avril, jusqu'au premier Novembre. Dans l'hiver, il n'y a point d'exception pour les endroits. L'on ne peut en cette saison commettre aucun dommage nulle part. Tout au contraire, le bétail détruira la paillasse d'herbes & les tas de ronces qui couvrent les jeunes bois & qui les font périr dans notre forêt de Guines, comme dans celle de Tournehen, & celle de Surenne & Boulogne qui sont nos forêts voisines.

Si j'oserois représenter à Sa Majesté qu'en faisant tous les ans la vente de vos forêts par détail, vous y gagneriez, SIRE, bien des mille livres de plus par chaque année, & vous feriez encore le bonheur de vos plus petits sujets. Le menu peuple ne peut se trouvoir à vos ventes de vos forêts, attendu que n'ayant qu'un quelque mille livres & souvent entre plusieurs qui se réuniroient pour faire cette somme d'argent, il ne peut tenter à plus haut & qu'il est obligé que d'en rester là. Ainsi par conséquent, il ne s'y trouve que

ce grand marchand qui y met le prix ſeul. Etant ſeuls, ils ont le profit ſeuls. Il tiennent toute la populace à leur prix fixe, au lieu qu'en détail tous nos petits marchands ferions valoir la forêt, je ſuis ſûr, un huitieme de plus. C'eſt par la raiſon que beaucoup de ces petits marchands exerceroient leur petit canton par eux-mêmes, & ils ſe reſtreindroient en leur contentant à y gagner leur journée & la vie de leur famille. Cela feroit, SIRE, que vous retireriez davantage de vos forêts, & que tout votre peuple ne ſeroit pas borné à un prix que vos grands marchands fixent ſuivant le gros intérêt qu'il leur faut. Vous pouvez bien, SIRE, décider de tout cela autrement, & à votre bon plaiſir & profit, comme c'eſt juſte.

Revenons, SIRE, que s'il vous plaiſoit accorder vos faveurs à vos petits peuples, que d'y laiſſer paître leurs beſtiaux, Sa Majeſté pourroit augmenter ſes revenus d'autant d'écus de ſix livres, qu'il y auroit de têtes de beſtiaux, & alors nous en aurons bien davantage, parce que le menu peuple qui auroit

profité de l'herbage, auroit pendant l'hiver de quoi nourrir ſon bétail. Il ne ſeroit plus obligé de le vendre faute d'avoir de quoi le ſubſtanter. Alors les marchés ſe trouveront remplis ; & par le plus grand nombre de plus, il arrivera qu'au lieu que d'en payer 60 à 80 liv. la piéce, nous n'en payerons que 30 & 40 liv. Ainſi par le même ſujet, il arrivera qu'au lieu que les bouchers vendent leur viande juſqu'à 8 & 10 ſols la livre, nous n'en payerons plus que 5 à 6 ſols. Par le même ſujet, les bouchers au lieu d'en tuer qu'une, ils en tueront deux ; & par le grand nombre de plus que d'ordinaire, cela produira le double de cuir ; & par ce moyen, au lieu que de payer 6 liv. de la paire de ſouliers, nous n'en payerons que 3 liv. 15 ſols ou 4 liv. comme autrefois ; & cela ſeroit bien juſte.

Bleds pour les Troupes.

Il ſeroit encore bien à propos, SIRE, de nous garantir, s'il vous plait, de la fraude,

des accaparemens & de l'embarquement, & qu'il ne soit pas dit que l'on affoiblisse notre Royaume qui est le vôtre, pour faire fleurir un Royaume étranger.

Il m'est avis, SIRE, que vous pouvez aussi facilement remédier à la cherté du bled. Suivant moi, toutes ces renchères viennent souvent par vos amonitions, ou pour faire une levée de grains pour nos Provinces circonvoisines. Par vos dernieres Ordonnances qui démandent quinze à vingt mille razieres de bled, il arrive que cela fait un tumulte terrible dans le pays, attendu que nous voyons tous nos petits marchands parcourir de Paroisse en Paroisse chez tous les Fermiers & Propriétaires, & leur offrir des trois livres, des quatre francs plus que d'ordinaire. Sous prétexte que c'est pour vos troupes, SIRE, & pour satisfaire à ces grandes Ordonnances de l'an passé, qui ont fait tant de bruit, ils les obligent de leur vendre & livrer aussitôt leur denrée. Le Fermier & le Propriétaire examinant une grande renchère qui vient dans le pays, ils se servent de ce

terme, auſſi-tôt ils ferment leurs greniers, & ils n'en ont plus, ſoi-diſant, en eſpérant encore une plus grande cherté, comme il arrive ordinairement. Alors on ne peut en avoir ſinon qu'à grand prix, & le marché ſe trouve nud, à l'exception de quelques bonnes ames qui en fourniſſent quelque peu ſelon ce qu'ils en ont, mais à grand prix; mais trop heureux, car l'on mourroit de faim. Quand ces petits marchands *de par le Roi*, (nous nous doutons bien, SIRE, que vous ne le ſavez pas, & que vous ne le ſouffririez pas,) quand ils ont paſſé, nous voyons d'un marché à l'autre, ſi le bled valoit 16 à 18 livres la raziere, il vaut auſſitôt 24, & quelques marchés ſuivans, il faut compter de 36 à 40 liv. la raziere.

Ainſi voyez, SIRE, s'il vous plait, comment que votre petit peuple peuve perſiſter, en gagnant 15 ſols par jour? il nous faut donc mourir de faim, SIRE, ſi vous ne venez à notre ſecours. Mais à préſent que vous ſaurez tout, nous ne ſerons plus inquiettés de rien.

Pour courir au-devant de cette malheureuſe affliction, ſuivant moi, il ſeroit à propos que de ne plus avoir de ſemblables marchands, attendu que ces marchands par l'ordre de Sa Majeſté, ils cueillent tout le grain du pays, ſoi-diſant que c'eſt pour le Roi & pour ſes troupes; & pour vingt mille razieres qu'il vous plait, SIRE, de demander, ils en ramaſſent à votre nom un cent & plus. Il ſe ſervent de ce pouvoir pour faire leur bien-être, & mettre tout le Royaume, c'eſt-à-dire votre menu peuple à l'indigence. Nous voyons tous nos petits marchands à préſent avec des greniers pleins, ne voyant plus lieu que de faire paſſer leur bled, comme par ci-devant à Dunkerque. Mais c'eſt que pour en avoir, il faut payer le tribut, ſe ſentant tout ſeuls, & qu'eux tous ſeuls ils fixent le prix.

Si nous n'avions point de ces accapareurs, tous nos Fermiers & Propriétaires ſerions obligés que de porter leurs grains deſſus le marché. Par ce moyen le marché ſe trouveroit fourni, & au lieu que d'avoir affaire

à douze ou quinze perſonnes qui ſe tiennent bornées à un prix, l'on auroit à faire à cent & plus. Et ſi l'un ne le veut donner pour un prix raiſonnable, comme d'ordinaire, les autres le donneront de crainte de ne pas vendre, ayant beſoin d'argent. Vous voyez, SIRE, que tout cela eſt clair & bien juſte.

Comme je prévois, SIRE, que vous pouvez y remédier & que nous ſommes bien ſûrs que vous ne demandez pas mieux, j'oſe vous dire, SIRE, que cela vous regarde, & ainſi que tout votre peuple, & c'eſt-là, notre bon Roi, une grande affaire de toute importance.

Alors donc, voici ce que je prends la hardieſſe de propoſer à Sa Majeſté. L'on eſt très-aſſuré, SIRE, qu'il faut vous produire dans l'étendue de votre Royaume, tout le bled qu'il vous faut pour vos *amonitions*, tous les ans, & ainſi que la paille, foin & avoine pour vos magaſins.

Eh bien! Ordonnez, SIRE, s'il vous plait, que l'on vous produiſe une partie de tout cela par chaque Paroiſſe, chaque année.

Ce ne ſera pas là un grand extraordinaire, mais cela fera que le bled, l'avoine & ainſi que le foin & la paille ſeront toujours au même prix. Faites faire vos magaſins par chaque Province, il ſeront approviſionnés par chaque endroit, à proportion des Paroiſſes. Par ce moyen vous ſurvient-il une guerre, ou une année ſtérile? Vous aurez toujours vos magaſins pleins, & cela ne fera point de tumulte dans votre Royaume. L'on ſaura quelle quantité qu'il faut vous produire tous les ans par chaque Paroiſſe. Cela établira toujours le prix courant. Tout le monde & le petit peuple ſera nourri, & ainſi que ſoldats, gens & bêtes, & perſonne ne ſouffrira de faim ni de miſère; & cela, SIRE, eſt trop juſte.

L'on pourra dire qu'il y a des Paroiſſes qui ne pourront vous fournir aucune de ces denrées. Mais, SIRE, il faut ajouter auſſi qu'il y a bien des endroits qui peuvent en fournir le double.

Et cherchons toujours, SIRE, les endroits voiſins proche des canals, pour éviter la trop grande dépenſe pour vous conduire

par voitures de terre, ces denrées aux endroits néceſſaires.

Colombiers.

J'apperçois encore, SIRE, qu'il ſe fait tous les ans une grande deſtruction de grains dans votre Royaume, cauſée par le grand nombre de pigeons qu'il y a par tous endroits. SIRE, les colombiers ne valent pas grand choſe. Il ne faudroit point de colombiers dans votre Royaume, autrement il faudroit que tous les colombiers fuſſent fermés. Conſidérez, SIRE, que nous avons des pigeonniers remplis de ſix à huit mille pigeons. Conſidérez qu'auſſitôt que ce grand nombre s'eſt répandu dans une piéce de grains, quel dommage que ces animaux cauſent tant à la ſemaiſon, qu'au recueillement de grains! Suppoſons qu'au lieu de trente razières, les pigeons ſoient cauſe qu'on en ramaſſe dix de moins. Ces dix razières ſeroient pour enſemencer vingt meſures de terre, qui produiroient 80 à 100 razières de bled par Paroiſſe. Par conſéquent voila trouvé par Paroiſſe le

bled pour vos *amonitions*, la paille pour vos magasins, & ainsi pour le reste de même, & cela ne coûtera à Sa Majesté qu'un bon mot pour l'abolition des pigeonniers & des colombiers, & c'est juste.

Glanage.

SIRE, le Fermier & le Propriétaire s'emparent de tout, par le grand pouvoir qu'ils s'attribuent en trompant la croyance du pauvre petit peuple, & leur faisant naître que c'est par l'ordre de Sa Majesté. En voici encore un objet des plus affreux. Dans nos pays, je vous dirai, SIRE, qu'ils prétendent empêcher les pauvres de glaner les épis perdus dans leurs champs. C'est pourtant, SIRE, un reste de bien, qui a appartenu aux pauvres depuis que le monde est créé. Il a été dans tous les siécles que les pauvres ont recueilli les grains perdus dans la piéce de terre, à mesure que le Propriétaire fait lier & amasser par tas. Au jour d'aujourd'hui, les riches veulent établir de nouvelles loix, pour jouir de tout & mettre les pauvres au tombeau.

On diroit qu'ils veulent détruire votre Royaume. J'oſe vous dire, SIRE, que ſi vous ne daignez attérer ce lion rougiſſant contre vos petits peuples, il faut qu'ils périſſent ſans reſſource. Mais, SIRE, c'eſt en vous qu'elle repoſe toute l'eſpérance du pauvre, & dans le grand pouvoir de votre puiſſance & de votre juſtice. Vous ne ſouffrirez pas, SIRE, que les riches s'emparent de tout, au moment que le pauvre n'aura rien. Comme notre bon pere, notre bon & grand Souverain Seigneur & Monarque, ſecourez-nous dans cet article. Nous ſommes ſoumis à tout ce qu'il plaira à Sa Majeſté.

Finances.

Tout bien conſidéré, nous prévoyons, SIRE, que vous nous demandez à vous produire des fonds pour combler ce grand *difficile*, ſans être obligé que d'avoir recours à vos Fermiers généraux. Vous nous démontrez bien par là, SIRE, l'amour & la ſenſibilité qu'il vous plaît avoir pour nous; & nous prévoyons aiſément que quand vous faites cela,

c'eſt pour nous garantir de nouveaux impôts que vous ſeriez obligé que d'accorder à ces Meſſieurs de la ferme, lorſqu'ils auroient financé cette ſomme, que vous ne voulez avoir, SIRE, que parce que vous en avez beſoin; & que Sa Majeſté s'eſt déclarée qu'elle ne voudroit plus emprunter tant de cent mille livres, ce qui eſt encore plus pire que des impôts; & en cela, SIRE, nous ſommes bien tous de l'avis de notre bon Roi, comme c'eſt le ſentiment d'un bon pere de famille & d'un homme de ménage qui craint que de s'endetter, par le ſujet qu'item il faut payer une fois ou une autre, & que les intérêts abîment.

Vous avez bien prévu auſſi, SIRE, que votre peuple eſt déja chargé de trop d'impôts de toutes les façons. Auſſi, ſelon moi, vaut-il mieux en détruire que d'en mettre, & nous laiſſer le tabac libre, ainſi que la vente des cuirs. Mais en revanche nous vous ſupplions d'accepter nos offres & de trouver bon que nous nous impoſerons une ſomme par chaque feu, chacun à proportion de ſon moyen. Nous

préſumons, SIRE, que notre ſomme ſera ſupérieure à celle de la compagnie de ces Meſſieurs des fermes, qui ne ſe mettent entre vous, SIRE, & nous, que pour gagner davantage des deux côtés, ſur Sa Majeſté, & ſur votre peuple.

D'ailleurs quelquefois qu'il vous ſurviendroit l'occaſion pour un ſurcroit de dépenſe, comme de marier Mademoiſelle votre Fille, ou de mettre à la raiſon vos ennemis qui ſont les nôtres, enfin dans tous les cas que vous pourriez avoir beſoin par la ſuite d'une plus forte ſomme, Sa Majeſté ne doit pas s'inquiéter; nous ſaurons vous offrir le double, quand nous devrions, SIRE, être deux jours ſans manger, pour vous donner ce gage de notre zèle & de notre amour juré. Nous ne ſommes pas Français pour rien, & c'eſt juſte.

Nobleſſe.

Quant au ſujet des Gentilhommes, je prévois, SIRE, que toute notre Nobleſſe du Boulonnois a le cœur trop noble & trop gé-

néreux, pour ne point, auſſi bien que votre petit peuple, courir au-devant de tout ce qui pourroit faire plaiſir à Sa Majeſté. Ils s'empreſſeront de ſacrifier leurs biens & leur vie juſqu'à la derniere goutte de leur ſang, comme font nos bons ſoldats, afin que de défendre Sa Majeſté & notre Royaume de tout leur pouvoir & de tout leur zèle.

Clergé.

Pour au ſujet de nos Curés de Paroiſſes, il y en a qui n'ont jamais trop de quoi vivre, rapport à ce qu'ils ſont charitables pour les pauvres. Mais ceux qui ne font pas l'aumône & qui ont des trois & quatre mille livres & plus, il me paroît, ſuivant moi, SIRE, qu'on pourroit leur en demander le ſacrifice d'une partie, pour augmenter les rentes de Sa Majeſté; parce que votre Majeſté ayant de plus forts revenus, vous auriez la bonté que de ne pas recevoir en totalité tout ce que votre petit peuple vous offre de ſi bon cœur. Pardon, SIRE, s'il vous plaît. Ceci eſt à décider ſelon votre bon plaiſir.

SIRE, tous les ſentimens d'amour juré, d'attachement & de reſpect pour Sa Majeſté que j'ai eu la hardieſſe d'écrire dans ce Cahier, ſont de même dans tous les cœurs des habitans de nos paroiſſes du Boulonnois. La paroiſſe de Fienne, par-deſſus toutes les autres, vous révère comme ſon grand ſouverain Monarque, & vous chérit comme ſon bon Père & protecteur après Dieu, le maître de tout. Nous avions bien dit tout cela pour être mis dans ce grand Cahier de Boulogne, ſi ce n'eſt la crainte que ces Meſſieurs avec leurs grands eſprits n'auront voulu y mettre que de belles paroles. Cependant nous qui ſavons bien, SIRE, que vous daignez dans votre bonté entendre le langage du cœur de votre petit peuple, & que Sa Majeſté n'eſt pas du tout mépriſante pour les hommes, quoique payſans, nous avons deſiré de vous faire parvenir à vous-même nos témoignages d'amour juré, & en même tems les petits avertiſſemens de vos fideles ſerviteurs, qui ne voudroient pas vous tromper, SIRE, & qui ne ſe trompent pas non plus, ſoyez

en bien sûr. C'est pour cela que dans le village on s'est cottisé, qui plus, qui moins, pour ramasser par sous, mailles & deniers, jusqu'à la somme de 7 liv; 10 sols, pour subvenir aux frais du long voyage que j'ai entrepris, SIRE, à l'age de soixante-un ans, avec un grand courage & beaucoup d'empressement, pour avoir l'honneur de m'acquitter d'une commission aussi respectable.

Je prévois, SIRE, que si Sa Majesté étoit curieuse de savoir qui est le paysan qui a osé venir jusqu'à vous par zèle & grande affection pour vos intérêts & votre service, je vous dirai, SIRE, que ce n'est qu'un malheureux vieux homme dérangé dans mon petit négoce de Chaux-fournier, que nous avons exercé, Dieu merci, en tout honneur, de pere en fils, de tems immémorial. Nous avons été abimés par les maladies, les mauvaises saisons & par l'incendie qui ne nous a rien laissé. Malgré cela, SIRE, moi, ma femme & tous mes enfans que j'ai eus élevés jusqu'à treize, tous dans la crainte de Dieu & le respect & l'amour du Roi, je ne trouvons

de consolation qu'à vous bénir & à prier le Très-Haut & le Tout-Puissant que de vous combler de joie, de satisfaction & de tout bonheur, Vous, notre bon Roi, & souverain Seigneur & Maître, & toute votre Royale Famille.

En venant jusqu'ici dans Versailles, j'avois bien crû tout le long de la route, que je pourrois vous dire tout cela avec la parole de la bouche. Mais on m'a rassuré que j'étois trop mal habillé pour paroître devant Sa Majesté. Et ainsi donc, SIRE, j'ai pris le conseil que de bonnes ames m'ont communiqué, en m'aidant de leurs secours pour faire imprimer mon Cahier. D'ailleurs encore c'est que Sa Majesté n'aura pas tant de peine à le lire, comme celui qui est de mon écriture, & cela sera encore plus honnête.

Ce qui me fâche de mon mauvais habit, c'est que j'aurois pu développer par la parole une telle chose qui ne se sera peut-être pas trouvée assez claire. Mais si Sa Majesté daignoit me faire écouter, en m'interrogeant sur faits & articles, je répondrai en mon

ame & conſcience & ſur les ſaints évangiles, de tout ce que je peux connoître, pour que notre bon Roi peuve reconnoître auſſi par devers Sa Majeſté la vérité de tout le contenu.

Mais, pour remplir toute mon aſpiration & mon zèle, je ne m'en retournerai pas dans nos Pays, ſans avoir joui du bonheur que de vous voir au moins de loin, & de vous ſouhaiter en mon ame toutes les bénédictions & tous les vœux du ciel & de la terre. Sans cela, SIRE, je n'oſerois jamais me remontrer dans nos Pays. Ils croiroient tous que je ne ſuis pas venu juſqu'ici. Mais je leur en montrerai bien le contraire à découvert, parce que le jour que j'aurai la ſatisfaction & en même tems l'honneur que de contempler Sa Majeſté de mes deux yeux, je vous regarderai, ô mon Roi, d'une ſi grande affection & avec un amour ſi bien juré, que je vous retiendrai tout par cœur; & que dans ma mémoire je remporterai, trait par trait, votre portrait à tous nos voiſins & amis. Comme ils m'attendent tous! combien qu'ils ſeront tous joyeux en m'embraſſant, après que je vous aurai vu,

SIRE, & que je leur donnerai des nouvelles de votre ſanté & de vos bonnes intentions pour les pauvres gens des campagnes! Comme ferons-nous retentir juſqu'au faîte de la voûte de nos Égliſes, ce *Domine ſalvum fac. Regem*, en votre honneur & gloire, & pour la conſervation de notre grand Monarque & de notre bon Pere; afin que le Très-Haut vous comble de proſpérité & d'une longue vie, & qu'il vous inſpire de continuer à vous reſſouvenir de nous & à nous protéger.

Nous ſommes, SIRE, le dernier de vos Tiers-États pour la richeſſe & le bien-être, & ainſi que pour la ſcience. Au ſurplus, nous n'aimons pas les eſprits légers & turbulens, ni tous ces faiſeurs de diſcours & d'écritures qui ne courent qu'après les changemens où l'on ne gagne jamais rien. SIRE, ſi nous ſommes les plus petits, nous ſommes les plus fidèles. Nous ne rebutons pas au travail; & ainſi que nous chériſſons la tranquillité & notre devoir, & que vous nous trouverez en tout tems dans la ſoumiſſion & le reſpect à vos volontés. Je voudrois, SIRE, que vous pourriez lire juſ-

qu'au fond de nos cœurs, vous y voiriez la ſincérité de notre amour & de nos attachemens jurés. Il n'y en a pas un de nous qui ne voudroit plutôt mille fois ſacrifier ſa vie, que de ſouffrir aucune & la plus petite irrévérence qui pourroit cauſer du préjudice ou quelque déplaiſir à notre bon Roi & Maître.

Recevez, SIRE, avec bonté, les reſpects de votre petit peuple qui ſera toujours, & dans tous les tems, votre bon & véritable peuple, & qui s'en fait, comme de juſte, devoir, honneur & gloire. Daignez compter ſur l'amour & la fidélité jurée de nos Cantons, & en particulier ſur les ſentimens de celui qui eſt & ſera toujours,

De Votre Majeſté Royale,

SIRE,

Votre très-humble, très-fidèle & très-ſoumis ſerviteur & Sujet,

PIERRE LOIRE.